



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 JUILLET 2020 à 20h30

Présents : BADIE F., BRILLARD M., CORREIA J., DABOUIS N., DOMINGO J.D,
LAUBRAY J., PICHEYRE V, .PUJOL D.

Absents excusés : MIRAN P.

Séance présidée par Monsieur Philippe PETITQUEUX

Secrétaire de séance : Madame Noemie DABOUIS

Après lecture de l'ordre du jour,

La séance ouvre à 20h35

Ordre du jour

1. Lecture de la Charte de l'élu local

M. Le Maire procède à la lecture de la Charte.

2. Elections des délégués aux différents syndicats

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL VOCATION UNIQUE STATION ÉPURATION
FORMIGUÈRES - LES ANGLES :**

Titulaires : - M. PICHEYRE V.
- M.LAUBRAY J.

Suppléants : - M. VAILLS S.
-M. Mme DABOUIS N.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ABATTOIRS

Titulaire : - Mme DABOUIS N.
- M.PETITQUEUX P.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ASSOCIATION DES NEIGES CATALANES

Titulaire : - Mme. BADIE F.
- M. LAUBRAY J.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL TELEVISION

Titulaire : - M. CORREIA J.
- M.VAILLS S.

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES
PYRENEES ORIENTALES (SYDEEL)**

Titulaire : - M. PICHEYRE V.
Suppléant: - M.DOMINGO J.D

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES CATALANES

Titulaire : Mme DABOUIS Noémie et M. PETITQUEUX Philippe
Suppléant : M. VAILLS Serge et M. DOMINGO Jean-David

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROMOTION DES LANGUES CATALANES ET OCCITANES :

Titulaire : -M. PUJOL D.
Suppléant : - M.BRILLARD M.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL PUBLIC D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF:

Titulaire : -M. PETITQUEUX P.
Suppléant : - M.DOMINGO J.D.

3. Vote des taux d'impositions directes 2020

En vertu de l'Article 1639 A du Code Général des impôts, les taux d'imposition des taxes locales restent inchangés pour 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 19,74 %
- Taxe foncière non bâti : 40,07 %

4. Délégation pouvoirs donnés à l'ACCA de Formiguères Villeneuve

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal de la sollicitation du Président de l'ACCA pour la Commune de Formiguères et Villeneuve de Formiguères, en tant que Maire de la commune il est le représentant au titre d'apporteur de droit de chasse à l'ACCA de Formiguères pour 6 voix.

Le Président de l'ACCA souhaite que la commune prenne part au vote lors de sa prochaine assemblée générale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour et 4 voix contre, et zéro abstention, décide de donner pouvoir à M. le Maire pour représenter ou être représenté pour la commune lors du vote de l'Assemblée générale du 18 juillet 2020.

5. Questions diverses

Concernant les parcelles communales demander au bureau d'étude un nouveau devis pour faire un comparatif du projet actuel de 2 parcelles avec une procédure de permis d'aménager de 4 parcelles.

A voir si possible pour cette année installer un robinet au Parc de jeu avec un système de purge pour l'hiver.

Fin de la séance à 22h15.